

Projet d'ordre du jour

Le 19 octobre 2021 à compter de 19 h

Salle 5 du Centre administratif de Bonaventure

En raison de la situation entourant la COVID-19, la séance se tiendra sans la présence du public. Toutefois, un citoyen a la possibilité de s'inscrire en vue d'assister à la rencontre via ZOOM, nous vous remercions de nous transmettre votre inscription à la rencontre par courriel avant le 19 octobre 2021, 16 h à : sg@csrl.net

APPRENONS ENSEMBLE, VISIONS LA RÉUSSITE, IMAGINONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	Mme Nicol (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	Mme Nicol (SGC)		
6. Activité d'intégration des nouveaux membres	Mme Marin (Présidente)	50 min	I
7. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
8. Rapport de la présidente du comité de parents	Mme Lacroix (Présidente)	5 min	I
9. Rapport de la direction générale 9.1 Suivis au procès-verbal du 21 septembre 2021 9.2 Rappels: ▶ Mission, vision, valeurs du CSSRL ▶ Mandats du CA ▶ Règle de fonctionnement du CA ▶ Attentes envers les membres du CA ▶ Rémunération des membres du CA ▶ Formation obligatoire des membres du CA ▶ Déclaration de conflit d'intérêts 9.3 Indicateurs du PEVR (Point reporté)	M. Bujold (DG)	15 min	I I I
10. Élections : a. Vice-présidence b. Comité de vérification (1 membre) c. Comité des ressources humaines (2 membres) d. Comité d'évaluation de la direction générale (2 membres parents et 2 membres de la communauté)	Mme Nicol (SGC)	15 min	D
11. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique	Mme Nicol (SGC)	10 min	I
12. Ordre du jour de consentement 12.1 Procès-verbal de la séance du 21 septembre 2021 12.2 Contrats de services – Travaux de déneigement 12.3 Demande d'ajout d'espace – Projet de construction d'un gymnase – École Cap Beau-Soleil de Caplan <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du</i>	M. Bujold (DG)	5 min	D

Légende :

A : Analyse et discussion

I : Information

D : Décision

Conseil d'administration du 19 octobre 2021

CA-07-2021

<i>secrétaire général, Mme Sandra Nicol par courriel sg@csrl.net. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>			
13. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
14. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
15. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I